

## **Article 1 : Généralité**

Les présentes conditions générales de vente (*ci après nommées CGV*) créent un accord légal et s'appliquent à l'ensemble des prestations et commandes de produits conclus entre le Client (*ci après nommé « le Client »*) et **Patrice CAULEUR** (*ci après nommé « le Photographe »* ou « **Patrice Cauleur Photographie** »), immatriculé sous le numéro de **SIRET 882 271 901 00010** à l'adresse : 5 rue du cornet 69290 St Genis Les Ollières, France.

Toute réservation, utilisation des services ou commande de produits auprès de Patrice Cauleur Photographe entraîne l'entière adhésion aux présentes CGV. Le devis signé par le Client et sur lequel figure « Bon pour accord » a valeur de bon de commande et acceptation des présentes CGV. Tout devis ou contrat sera édité en double exemplaire, un exemplaire pour le Client et un exemplaire conservé par le Photographe. Le devis pourra être transmis au Client en « main propre » ou par courriel ou par courrier postal. Les présentes CGV forment un document contractuel indivisible avec le contrat de la prestation signée par le Client. Le Photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes CGV. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande. Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

## **Article 2 : Prestations**

Patrice Cauleur Photographe propose des prestations photographiques hors studio au domicile du Client ou tout autre lieu choisi par le Client telles que : mariage, famille, évènement, fêtes (*liste non exhaustive*). Le Photographe propose également des produits tels que : tirages photographique ( sur papier ou autre support), albums photos via des fournisseurs sous-traitant. Le Photographe se réserve le droit d'ajouter ou de modifier toute ou partie du contenu de son catalogue de prestations à tout moment et sans notification.

## **Article 3 : Tarifs et modalités de paiement**

Les tarifs sont exprimés en Euros (€) et s'entendent hors taxe (TVA non applicable, Article 293B du CGI). S'ils sont amenés à varier par la suite, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande. Le paiement pourra être réglé par virement bancaire, par chèque ou en espèces. Les frais de déplacements sont inclus dans un rayon de 50km, au delà, il s'applique une indemnité kilométrique de 0,99€ par kilomètre. Le devis et les CGV signés par le Client valent exclusivement ensemble pour acceptation de ses derniers et font office de Bon de Commande. Celui-ci doit s'accompagner de 30% du prix global des prestations à fournir avec un minimum de 100 €. Aucun travail ne débutera sans ses conditions remplies (CGV/ devis signés et 30% / 100 € d'acompte). Le solde sera payé par le Client le jour de la prestation, sauf conditions particulières consenties par le Photographe au Client et spécifiées par écrit. Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la livraison des photos, sans remboursement de l'acompte reçu. La livraison finale des photos ne se fera que lorsque la commande sera totalement payée.

### Cas particuliers :

*Concernant les reportages photos, un acompte de 30% du tarif global sera demandé avec CGV signés. Après étude du devis et accord du Client, un contrat de reportage photo sera signé et engagé par les parties. Des frais de déplacements ou logement pourront être appliqués. Ils seront alors repris dans le devis. Le montant total des Produits complémentaires (album, tirages photos...) est à payer en intégralité le jour de la commande. En cas de chèque sans provision, le Client sera averti par le Photographe et disposera d'un délai de 72h pour régler la prestation en espèces. Dans le cas où cet incident engendrerait des frais au Photographe, le Client s'engage à les lui rembourser.*

## **Article 3 : Commande**

### 3-1- Prestations :

La réservation d'une prestation photographique peut se faire par téléphone, sms, courriel (photo@patricecauleur.com) ou via le site internet du photographe (patricecauleur.com). La date de réservation est entérinée après validation de la commande. Toute commande est acceptée lors de la réception de l'acompte et doit être validée par un devis ou un bon de commande ou un contrat, reprenant les informations pratiques (date, lieu...) ce document doit être signé par le Client et retourné au Photographe (Art.1). A défaut de paiement de l'acompte et réception du contrat dans les 7 jours suivants l'envoi du contrat par le Photographe, celui-ci ne s'engage pas à garder la date. Les devis établis par le Photographe sont valables 30 jours.

### 3-2- Albums et livres photos :

La mise en pages des albums (*ci après nommé « projet »*) est réalisée par le Photographe et ensuite confiée à un imprimeur partenaire pour sa fabrication. Si le Client souhaite certaines photographies en particulier sur l'album commandé, le Client doit communiquer la liste de ces photographies au Photographe avant la création du projet. Le Photographe fait parvenir au Client par voie électronique, une maquette du projet pour validation du produit final. La commande au prestataire est faite après confirmation de validation du Client par un retour écrit. Le Client dispose de deux révisions gratuites du projet. Au sens des présentes CGV, par «révision» on entend toutes les demandes de modifications faites au même moment (remplacement de photographies, déplacement de photographies, changement de disposition, etc...). Au-delà de deux révisions, la Photographe se réserve le droit de facturer toute révision supplémentaire. L'intégralité du paiement sera demandée au Client à la commande pour les produits dérivés (tirages photos, albums, agrandissements, etc...) à partir de la séance. Conformément à l'article 121-20-2 du Code de la Consommation, ces produits sont considérés comme étant nettement personnalisés le droit de rétractation ne pourra être exercé. (Art.5-b).

## **Article 4 : Modification de la prestation**

Toute demande de modification d'une prestation sollicitée par un Client ne pourra être prise en compte que si la demande est envoyée par courriel au Photographe au moins 4 jours avant la date prévue de la prestation. Le Photographe peut accepter le report de la prise de vue jusqu'à deux reprises. Au-delà, la prestation doit être réglée en totalité, même si le Client est à nouveau indisponible à la troisième date convenue. Le Photographe se réserve le droit de facturer tout dépassement des horaires prévus au devis, bon de commande ou contrat. Si, lors de la prise de vue, le Client souhaite écourter la durée du reportage ou de la séance, le Photographe n'est pas tenue responsable de ces modifications de prestation.

## **Article 5 : Droit de rétractation**

a) Conformément à l'ART.L121-20-12 du code de la consommation, le Client « dispose d'un délai de quatorze jours calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités. Le délai pendant lequel peut s'exercer le droit de rétractation commence à courir : 1° Soit à compter du jour où le contrat à distance est conclu. 2° Soit à compter du jour où le client reçoit les conditions contractuelles et les informations, conformément à l'article L. 121-20-11, si cette dernière date est postérieure à celle mentionnée au 1°. En conséquence, et conformément aux articles cités ci-dessus, le Client pourra exercer son Droit de Rétractation. Ce droit de rétractation devra être exercé par lettre recommandée avec accusé de réception et adressé au Photographe à l'adresse indiquée dans les généralités de ce présent document. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entraînera le remboursement de l'acompte. A moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie. Les prestations de services dont l'exécution a commencé ne peuvent faire l'objet d'une rétractation. Un dédommagement correspondant à l'avancement du travail effectué sera appliqué et l'acompte sera encaissé.

b) Conformément à l'article 121-20-2 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour Les produits (albums photos, agrandissement...), considérés comme étant « confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ».

## **Article 6 : Réalisation de la prestation**

Les photographies sont réalisées par le Photographe ou, en cas d'empêchement majeur, par tout autre photographe désigné en accord avec le Client. Le Photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Il met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique du Photographe. En conséquence, les Clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du Client. Le Photographe rappelle au Client que toute personne présente lors d'un reportage ou d'une séance est susceptible d'être prise en photo.

## **Article 7 : Obligations du Client**

Les Clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent. Dans le cas où un seul des parents signe cette autorisation, il atteste que l'autre parent a été averti et ne s'oppose ni à la prise de vue, ni à l'exploitation des images réalisées. Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entière responsabilité des parents. En cas de dégâts matériels causés par le Client ou l'enfant ou toute autre personne présente lors de la prestation, ceux-ci devront être remboursés dans leur intégralité au prix du neuf. Les Clients sont responsables d'obtenir l'autorisation de photographier dans les lieux où cela peut s'avérer nécessaire (lieux privés, lieux de cultes ...) et d'informer au préalable les responsables de ces lieux, de la présence d'un photographe professionnel. Le Photographe se dégage de toute responsabilité en cas de restriction qui pourrait affecter la qualité de son travail, de fait le Photographe ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de sa mission dans ces lieux.

L'heure fixée pour la séance est impérative. Au-delà d'une heure de retard, une majoration de 50% du prix de la séance sera appliquée et le Photographe sera délié des délais initialement convenus. Le Photographe ne pourra être gêné durant sa prestation par des photographes amateurs. Le Photographe se dégage de toute responsabilité si la qualité de ses images en est affectée.

Le Photographe ne pourra pas être tenue responsable d'une moindre qualité des photos en cas de manque de coopération d'un des participants de la séance. Si le Client souhaite que certains invités soient présents sur les photographies, il se doit de communiquer ce souhait au Photographe. En aucun cas la Photographe n'est responsable de l'absence ou de la présence de certains invités sur les photographies.

## **Article 8 : Livraisons et délais**

### **8-1-Les images:**

Les photographies sont présentées sous forme de fichiers numériques via une galerie privative protégée par mot de passe et accessible du site du Photographe. Les images sont livrées sous format jpg, les fichiers brutes sont la propriété du Photographe et ne sont pas livrés. Post traitement : Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre au Photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. Le Photographe est le seul à décider du post-traitement qu'il appliquera. Le Client accepte que cette vision soit différente de la sienne. En conséquence les photographies ne peuvent pas être soumises à un rejet en fonction des goûts ou des critères esthétiques propres à chacun. Toute retouche supplémentaire demandée par le Client sera acceptée ou non par le Photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur. Délais : Les fichiers numériques sont présentés au Client dans un délai de 30 jours maximum. Conservation des fichiers : Le Photographe, conserve les fichiers numériques jusqu'à 12 mois après la séance photo. La galerie privative est valable 3 mois renouvelable une fois. Pour bénéficier du renouvellement de la galerie privative, le Client en formule la demande par écrit (courriel ou adresse postal). À compter de la livraison au Client, les photographies sont conservées et archivées sous leur entière responsabilité. Le Client est invité à effectuer des sauvegardes sur des supports variés. Le Photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers numériques remis au Client. En cas de perte de ces photos le Client, peut réclamer ces photos sans frais complémentaire auprès du Photographe, jusqu'à six mois après la prise de vue, passé ce délai, les photos peuvent être remises au Client à hauteur de 4 euros ( €) par photo. Impression des photos : Le Client peut commander des tirages photographique directement depuis la galerie en ligne, le fournisseur de ce type de service étant totalement indépendant de Patrice Cauleur Photographe. Le Photographe ne pourra pas être tenue responsable de quelconque inconvénient, insatisfaction ou tout autre désagrément rencontré sur le site partenaire de la galerie privative. Le Client peut faire réaliser des produits (photos, livres...) par un service de son choix grâce aux fichiers numériques qu'il a acquis, le Photographe décline toute responsabilité en cas de litige avec ces prestataires ou de la mauvaise qualité des produits obtenus. Note importante : il est important de ne pas utiliser la fonction « retouche automatique » présente sur les sites, sous peine de gâcher le travail du post traitement.

### **8-2- Les produits (livres photos, agrandissements...):**

Livraison : La livraison de produits se fait soit en main propre au Client, ou par voie postale. Le Photographe accepte une livraison en main propre uniquement sur rendez-vous convenu en avance lors de la commande avec le Client et si le lieu de rendez-vous se situe à moins de 30km du domicile de la Photographe. Délais : Le délai de livraison est de 6 à 10 semaines en fonction des produits. Les dates et délais de mise à disposition ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent éventuellement être modifiés. En cas de retard de livraison, de perte ou de dégradations de la part d'un transporteur, d'un fournisseur ou d'un tiers le Photographe ne sera pas tenu pour responsable et aucune compensation quelle qu'elle soit ne pourra lui être demandé. Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le Client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

## **Article 9 : Responsabilités**

Le Client est responsable de lui-même et des personnes qui l'accompagnent lors de la prestation photographique. En cas de détérioration du matériel du Photographe, la responsabilité civile du Client peut être engagée et celui-ci s'engage à ce que le matériel soit renouvelé à modèle équivalent afin de ne pas porter préjudice au Photographe dans ces activités professionnelles. En cas de détériorations occasionnées par le Photographe, la responsabilité civile de celui-ci peut être engagée.

## **Article 10 : Conditions atmosphériques défavorables**

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, le Photographe ne pourra être tenu responsable de la non exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande. Aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure, en cas de refus de la part du Client, celui-ci ne pourra prétendre à aucun versement de dommages et intérêt à quelques titre que ce soit.

## **Article 11 : Force majeure ou maladie**

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent, pandémie...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée. Le Photographe se réserve le droit d'annuler/ reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La séance sera reportée à une date ultérieure. Dans le cadre d'un mariage, le Photographe s'engage à faire son possible pour aider les Clients à trouver une autre prestataire disponible pour réaliser la prestation. L'intégralité des montants payés sera alors remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

## **Article 12 : Problème technique et accident**

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant le Photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursé, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Le Client pourra également accepter le report de la séance à une date ultérieure, dans ce cas le montant versé ne sera pas remboursé. En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, problème technique ...), le Photographe vous offre la possibilité de refaire la séance afin de palier à cet incident indépendant de sa volonté. En cas de refus, le Client ne pourra prétendre qu'au remboursement des sommes qu'il a versées, et ce sans aucun dédommagement.

## **Article 13 : Propriété intellectuelle**

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le Client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur). Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle du Photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le Client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec le Photographe.

Toute utilisation personnelle d'une photographie, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages ( publication sur internet, exposition, ...) doit mentionner le nom de « **photographe : Patrice Cauleur** » ou « **©Patrice Cauleur** ». Le Client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable.

## **Article 14 : Droit à l'image**

Le Photographe se réserve le droit d'utiliser, les photographies qu'il a réalisées à des fins de promotion de son activité sur tout support numérique ou physique, connu ou inconnu à ce jour (site internet, réseaux sociaux, expositions, presse...). pour une durée de 10 ans et sans limite de territoire. Le Client doit marquer son accord ou désaccord au moment de la signature du contrat. En cas de refus, le Client ne pourra refuser l'utilisation de photos sur lesquelles il n'est pas reconnaissable. De même, toute photo publiée publiquement (internet, réseaux sociaux, ...) par le Client pourra être utilisée par le Photographe.

## **Article 13 : Données à caractère personnel**

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée. Le Photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

## **Article 14 : Loi applicable**

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français. Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de ville.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV ci-dessus.